

# PLAN DE ZONAGE DES OUVRAGES de TRANSPORT de GAZ NATUREL

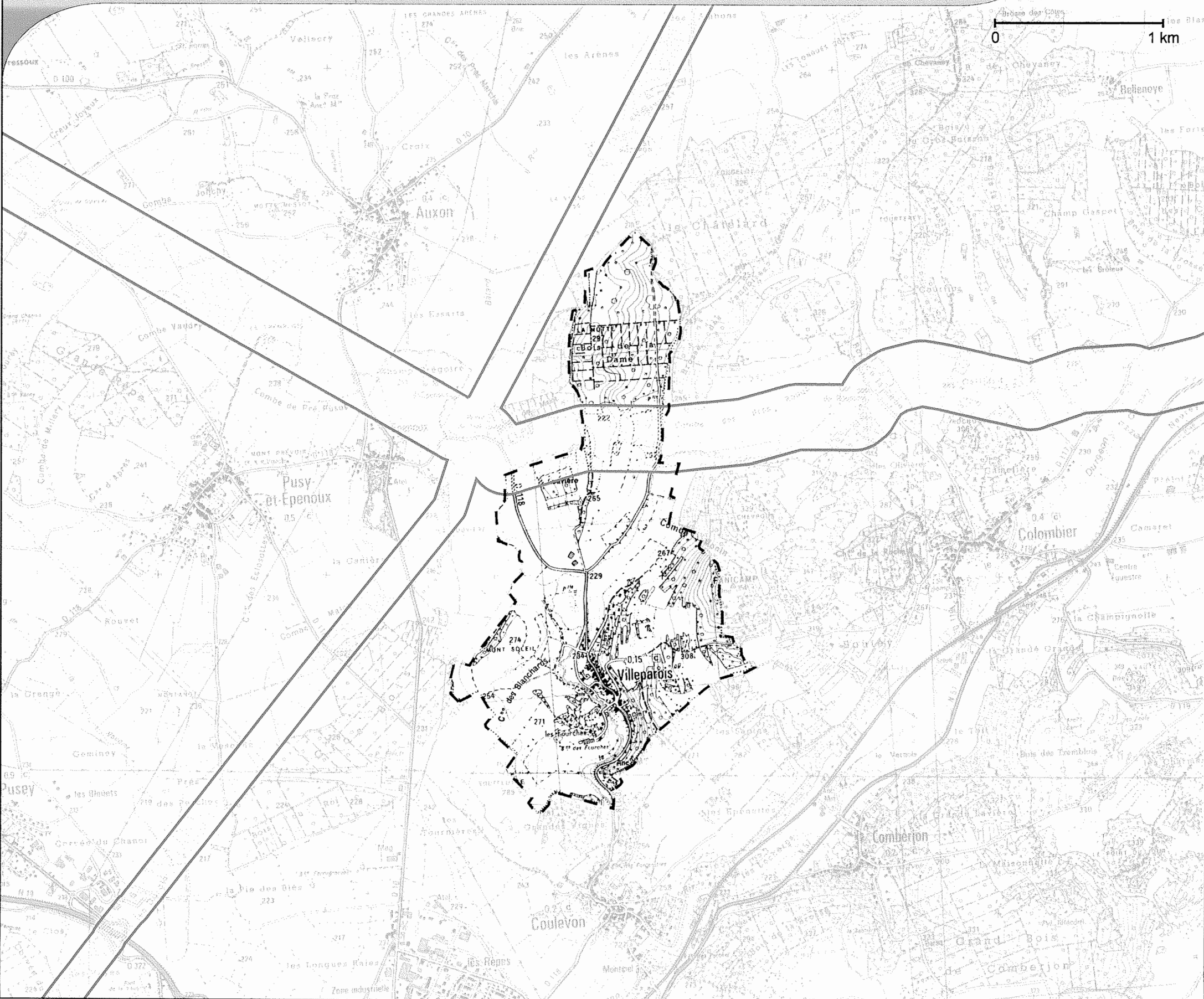
(arrêté du 16.11.94 pris en application du décret n° 91-1147 du 14-10-91)

Commune de : **VILLEPAROIS (70)**

IMPORTANT : ce plan ne concerne pas les ouvrages de distribution de gaz exploités par GrDF ou autres concessionnaires



0 1 km



N° PLAN	DATE DE REALISATION OU DE MISE A JOUR DU PLAN	FOLIO	LEGENDE
70559 - 1	09/06/2009	1/1	Limite de commune - - - -

1. Tous projets ou travaux se situant dans la zone d'implantation des ouvrages de transport de gaz naturel doivent faire l'objet d'une DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS (modèle CERFA n° 90-0188)
2. Tous travaux effectués au voisinage des ouvrages de transport de gaz naturel (au sens de l'article 4 de l'arrêté 91-1147) doivent faire l'objet d'une DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (modèle CERFA n° 90-0189)

Pour les travaux projetés sur une autre commune, consultez la MAIRIE concernée ou le site internet [www.dictplus.com](http://www.dictplus.com)

En cas d'urgence 24h/24, téléphoner au :

**N°Vert 0 800 30 72 24**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CES DOCUMENTS DOIVENT ETRE ADRESSES A :

**GRTgaz**  
 Région Nord Est  
 Agence d'Exploitation Réseau de STRASBOURG  
 Rue Ampère  
 67454 MUNDOLSHEIM Cedex  
 Tél.: 03 88 18 33 00 - Fax : 03 88 18 16 76



Extrait de la carte IGN au 1/25000  
 Autorisation IGN SCAN25©IGN 2002